Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260205-CC_2026_13-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 février, le Conseil communautaire, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 30 janvier, s'est réuni en session ordinaire à Montfort-sur-Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Étaient présents :
Michel HALOUX, Régine LEFEUVRE, Jean RONSIN, Joseph THÉBAULT, Stéphane PAVIOT, Marie GUEGUEN, Yoan AUBERT, Isabelle OZOUX, Michel BARBÉ, Chrystèle BERTRAND, Christophe MARTINS, Yannick BRÉ, Sylvie PINAULT, Fabienne BONDON, Jean-Luc BOURGOGNON, Fabrice DALINO, Delphine DAVID (à partir de 20h45), Zoé HERITAGE, Marcelle LE GUELLEC, Thierry TILLARD, Yannick FOUVILLE, Christophe LEDUC, Anne-Sophie PATRU, Séverine BETHUEL, Loïc BOISGERAULT, Brigitte BERRÉE, Bruno DUTEIL, Yves TERTRAIS.

Excusés avec pouvoir : Elisabeth ABADIE à Joseph THÉBAULT, Frédéric DESSAUGE à Jean-Luc BOURGOGNON, Christine FAUCHOUX à Fabrice DALINO.

Excusée : Véronique MARIE.

La séance est ouverte à 20h30
Brigitte BERRÉE est élue secrétaire de séance

Nombre de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 28
Pouvoirs : 3
Votants : 31
Quorum : 17

FINANCES – BUDGETS PRIMITIFS 2026
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES
N° Délibération CC/2026/13

EXPOSE DES MOTIFS

Les onze budgets de Montfort Communauté sont présentés avec les équilibres suivants :

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260205-CC_2026_13-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

	RECETTES FONCTIONNEMENT	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	TOTAL BP 2026 hors reports
BUDGET PRINCIPAL	12 777 837,37 €	12 777 837,37 €	7 601 247,16 €	7 601 247,16 €	20 379 084,53 €
BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE OCELIA	507 265,00 €	507 265,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	587 265,00 €
BUDGET ANNEXE TREMELIN	370 027,01 €	370 027,01 €	31 750,00 €	31 750,00 €	401 777,01 €
BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME	223 757,28 €	223 757,28 €			223 757,28 €
BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	40 000,00 €	40 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	60 000,00 €
BUDGET ANNEXE REOM	3 091 000,00 €	3 091 000,00 €			3 091 000,00 €
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	2 433 912,43 €	2 433 912,43 €	5 965 229,74 €	5 965 229,74 €	8 399 142,17 €
BUDGET ANNEXE ZA L'ABBAYE	810 000,00 €	810 000,00 €	420 000,00 €	420 000,00 €	1 230 000,00 €
BUDGET ANNEXE ZA CORDERIE	274 150,18 €	274 150,18 €	212 080,18 €	212 080,18 €	486 230,36 €
BUDGET ANNEXE ZA LA NOUETTE	1 430 768,51 €	1 430 768,51 €	849 781,46 €	849 781,46 €	2 280 549,97 €
BUDGET ANNEXE ZA LE MESLIER	1 715 000,94 €	1 715 000,94 €	340 500,94 €	340 500,94 €	2 055 501,88 €
TOTAL	23 673 718,72 €	23 673 718,72 €	15 520 589,48 €	15 520 589,48 €	39 194 308,20 €

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,
Vu les statuts de Montfort communauté,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- vote le budget primitif 2026 du Budget Principal au chapitre.
- vote le budget primitif 2026 du Budget annexe Centre aquatique Océlia au chapitre.
- vote le budget primitif 2026 du Budget annexe Trémelin au chapitre.
- vote le budget primitif 2026 du Budget annexe Office de Tourisme au chapitre
- vote le budget primitif 2026 du Budget annexe Panneaux Photovoltaïques au chapitre.
- vote le budget primitif 2026 du Budget annexe REOM au chapitre.
- vote le budget primitif 2026 du Budget annexe Assainissement au chapitre.
- vote le budget primitif 2026 du Budget annexe ZA L'Abbaye au chapitre.
- vote le budget primitif 2026 du Budget annexe ZA Corderie au chapitre.
- vote le budget primitif 2026 du Budget annexe ZA La Nouette au chapitre.
- vote le budget primitif 2026 du Budget annexe ZA Le Meslier au chapitre.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

MONTFORT COMMUNAUTÉ
ILLE-ET-VILAINE

Le secrétaire de séance,
B. Berrec